

COVID-19

Aide Covid aux entreprises – Comment faire ?

Les dossiers de demande d'aide doivent être transmis au boursier par courrier ou courriel (yves.sesseli@b-e-l.ch) d'ici au 30 juin 2021, avec les documents suivants :

- Le questionnaire « demande d'aide communale Covid-19 » avec le formulaire de calcul « détermination du chiffre d'affaires et des charges fixes d'exploitation » (variante 2020 ou variante avril 2020/mars 2021). Ces documents sont disponibles sur le site de la commune (www.bourg-en-lavaux.ch)
- Les bilans et comptes de résultat 2018 et 2019 (ou 2017/2018 et 2018/2019 si bouclément en cours d'année)
- Les rapports de l'organe de contrôle de ces exercices si la société est auditée
- Le bilan et les comptes de résultats de l'exercice 2020 si disponibles, ou les décomptes TVA, sinon le compte « produits nets des ventes et services » de l'année

2020 et les comptes de charges fixes invoquées (salaires, loyer, autres charges fixes)

- La formule communale de calcul des charges fixes, dûment remplie, si l'entreprise invoque le 100% des charges salariales nettes (figure dans le formulaire de calcul « détermination du chiffre d'affaires et des charges fixes d'exploitation »)
- Si l'entreprise sollicite une aide pour la période d'avril 2020 à mars 2021, elle joindra également les justificatifs du chiffre d'affaires réalisé au 1^{er} trimestre 2021 et des charges d'exploitation de cette même période (bouclément partiel au 31.3.2021, décomptes TVA, extrait des comptes ou tous autres justificatifs probants)
- Un extrait du registre des poursuites daté de moins de 10 jours au dépôt de la demande
- L'auto-déclaration, dûment signée.

L'entreprise ayant déjà déposé une demande au canton pourra simplement envoyer une copie du dossier déposé au canton, accompagnée cas échéant de la décision cantonale d'octroi ou de refus, et y ajouter les documents suivants :

- La formule communale de calcul des charges fixes, si elle invoque le 100% des charges salariales nettes
- Les justificatifs du chiffre d'affaires et des charges fixes pour le 1^{er} trimestre 2021 s'ils n'ont pas été transmis avec la demande cantonale.

Le boursier communal (yves.sesseli@b-e-l.ch) et le municipal en charge (raymond.bech@b-e-l.ch) sont à disposition en cas de question ou pour toute explication complémentaire.

La Municipalité

Veillée diurne !

Il s'agit d'une visite de l'exposition « Et les arbres demain ? » guidée par notre amie artiste et plasticienne Anne-Lise Saillen.



On y voit, décliné en oeuvres en deux et trois dimensions, dans une grande variété de techniques, tout l'émerveillement de l'artiste sur le monde des arbres - et pour ma part, j'ai eu parfois l'impression de pénétrer dans un monde de contes de fées. C'est très poétique et optimiste et cela fait du bien !

Vous trouverez tous les détails de l'expo sur le lien suivant : <https://les-arbres-demain.ch>

Il faut absolument lire tranquillement chez soi la brochure que vous recevrez à l'entrée Anne-Lise y a vulgarisé le résultat de ses nombreuses lectures scientifiques. On comprend mieux pourquoi elle s'émerveille tant du monde des arbres... et l'on s'émerveille avec elle.

Cette visite aura lieu sur inscription à m'envoyer par courriel (jcolombini@bluewin.ch) au plus tard le 4 mai. Comme on ignore le nombre de participants autorisés selon les prescriptions sanitaires en vigueur le 11 mai, les premiers inscrits seront les premiers servis ! Qu'on se le dise !



Elle aura lieu le samedi 8 mai, à 11h, à l'Espace Arlaud à Lausanne (pl. de la Riponne). Le prix d'entrée est de 6 francs.

NATURE

Le torcol fourmilier, un migrateur qui vit bien en Lavaux

Le torcol fourmilier (*Jynx torquilla* en latin) est un oiseau rare, plutôt méditerranéen et curieusement classé dans la famille des pics. Pourquoi curieusement car, au contraire des pics qui creusent leur cavité pour nicher, lui en est incapable et utilise celle des autres ou alors une cavité naturelle. Si les pics sont plutôt colorés, lui revêt un plumage très discret, genre tenue de camouflage qui le rend très

mimétique lorsqu'il est posé contre un tronc. Enfin, si les pics sont surtout sédentaires, lui fait des grandes migrations et passe l'hiver au sud du Sahara. Il revient dans la deuxième moitié de mars; il chantait chez moi pour la première fois le 26 mars dernier. Il repart en septembre. Quel bonheur de réentendre son chant nasillard et caractéristique « kin-kin-kin-kin-kin » à son retour, c'est un peu comme l'ob-

servation de la première hirondelle. Le torcol tient son nom de sa manière très spéciale de se contorsionner le cou en balançant sa tête tel un serpent. Cette attitude étrange arrive quand il se sent menacé.

Gilbert Rochat pour le GANaL

Un renouveau en Lavaux pour le torcol



Photo prise début avril à Grandvaux

Limité aux endroits chauds et ensoleillés, le torcol a vu ses effectifs chuter avec la disparition des vieux vergers et l'intensification de l'agriculture dès la moitié du XX^e siècle.

Néanmoins, il en est toujours resté au moins un ou deux couples dans notre commune de Bourg-en-Lavaux. Et si l'espèce continue de diminuer dans le centre et l'ouest de l'Europe, ainsi qu'en Valais et au Tessin, elle est par contre en augmentation dans le bassin lémanique et surtout

en Lavaux ! Cette augmentation peut s'expliquer par plusieurs facteurs. D'abord l'espèce trouve plus de nourriture, donc de fourmis et plus spécialement les larves vu que la qualité du sol des vignes s'est nettement améliorée depuis que l'on évite de désherber à coup d'herbicides le vignoble.

Avant c'était un vrai désert biologique. Il faut croire aussi que les vigneronnes sont beaucoup plus respectueuses de l'environnement et uti-

lisent de manière beaucoup plus réfléchie des produits moins agressifs.

La pose de nichoirs : un succès

Il semble également que certains individus ne font plus la grande migration transsaharienne et reste au Maroc ou au Sud de l'Espagne, ce qui limite beaucoup les risques mortels de la traversée du désert. Enfin, dernière touche, le groupe des Amoureux de la nature en Lavaux a mis de nombreux nichoirs à disposition pour cette espèce. D'abord, c'est Lucien Sarbach, menuisier, qui a mis sur la commune des nichoirs dès les années 90, puis en 2013, la commission du Développement durable de Bourg-en-Lavaux a sponsorisé un projet pour la pose de nichoirs à huppés et torcols. Les nichoirs sont fabriqués par des élèves du collège des Ruines). Enfin, plus récemment, la commune et des privés ont aidés financièrement à la pose de nichoirs chez eux ce qui fait qu'à l'heure actuelle, notre commune compte 45 nichoirs sur son territoire et que le torcol fourmilier s'est déjà reproduit dans 15 d'entre eux.

Le torcol est l'emblème choisi par le GANaL. Et si vous souhaitez plus de renseignements ou posez un nichoir, vous pouvez vous adresser à Gilbert Rochat (gilrochat@yahoo.fr - téléphone 079 206 32 51).

Gilbert Rochat pour le GANaL